



RAPPORT SEPTEMBRE 2017

INTRODUCTION

LE RÉSEAU UNIQUE À BRUXELLES

En 2016, les coordinateurs des deux projets agréés ont été chargés d'œuvrer, en collaboration avec les coordinateurs de la Plateforme de concertation pour la santé mentale en Région de Bruxelles-capitale, à la réalisation d'un réseau unique.

HERMESplus

Conjointement avec l'attention et le temps consacrés au développement du réseau unique pour Bruxelles, nous avons décidé de poursuivre les projets en cours au sein de HERMESplus.

Les initiatives qui ont été lancées ces dernières années sont poursuivies et continueront à évoluer. Les partenaires en sont également partisans. Ces nouvelles formes de coopération seront formalisées dans des conventions ou des accords partiels.

De nouvelles initiatives ou projets sous la forme de diverses formes de coopération, sont également développés. Nous mettons l'accent, pour la plupart de ces initiatives, sur la poursuite du développement des soins orientés vers la communauté. Nous accordons à cet égard une attention particulière au développement, à l'amélioration et à l'intensification des relations avec des acteurs en dehors du secteur des soins de santé mentale (services de première ligne locaux, médecins généralistes, police, CPAS, etc.).

Nous situons également ici les moyens qui ont été investis dans la communication, le partage de connaissances, l'information et le partage de moyens.

NOUVEAU

Les contacts que nous avons établis avec des initiatives émanant de l'économie sociale et les initiatives que nous espérons concrétiser à cet égard, sont une nouveauté.

GESTION DE L'ASBL

Conseil d'administration à partir de juin 2017

Jan Snacken	président (Antonin Artaud)
Jean Claude Praet	vice-président (asbl L'Equipe)
Pieter Van Nuffel	membre du conseil d'administration (CGG Brussel)
Isabelle Coune	membre du conseil d'administration (Valisana)

Invités permanents

Laurence Ayache	promotrice
Philippe Blondiau	coordinateur (francophone)
Dominique Depuydt	(asbl L'Equipe)
Patrick Janssens	coordinateur (néerlandophone)
Julienne Wyna	(CGG Brussel)

La composition de l'ASBL garantit un juste équilibre entre les activités ambulatoires et résidentielles, ainsi que sur le plan linguistique (reconnaissance de l'activité principale des membres effectifs par la COCOM, la Communauté flamande et la Communauté française).

Assemblée générale

Jan Snacken	président (Antonin Artaud)
Jean Claude Praet	vice-président (asbl L'Equipe)
Siska Meyer	membre (Initiative Antonin Artaud)
Pieter Van Nuffel	membre (CGG Brussel)
Observateurs	voir composition du conseil d'administration

RÉALISATIONS AU SEIN DU RÉSEAU

1. PRÉVENTION - PROMOTION - DÉTECTION PRÉCOCE - DIAGNOSTIC (fonction 1)

Projets en cours :

1.1. Psychologues de première ligne (PPL)

Cette activité du Centre de soins de santé mentale pour la Région de Bruxelles-Capitale est financée par la Communauté flamande (1 ETP). Le financement est garanti jusqu'en 2019. Le recours à 9 psychologues pendant 1/2 jour par semaine dans 7 maisons médicales est un modèle de fonctionnement qui réalise, avec peu de moyens, une grande valeur ajoutée pour les patients qui vont en consultation chez le médecin généraliste. Grâce au partage de moyens et de savoir-faire, on arrive à rendre les soins psychologiques plus accessibles. Une consultation psychologique à un stade précoce permet la prévention ainsi que la détection précoce de problèmes plus graves.

Vu l'importance de cette méthodologie, il s'agissait de l'un des projets pour lesquels un film promotionnel a été réalisé (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

1.2. Détection précoce en cas de psychose

Cette activité du Centre de soins de santé mentale pour la Région de Bruxelles-Capitale est financée par la Communauté flamande (1 ETP). Le financement est garanti jusqu'en 2019. Cette activité mobile s'adresse aux personnes de 16 à 35 ans. Les personnes ou les membres de la famille qui sont confrontés à des jeunes susceptibles de développer de graves problèmes psychiatriques, reçoivent la visite d'intervenants. Lors de ces contacts, le but est - si nécessaire - d'amener le jeune à se faire soigner. On tente en premier lieu de créer un lien de confiance pouvant servir de base à d'autres soins. Outre ces contacts, des soirées sont également organisées pour la famille dans un café, en collaboration avec une équipe du Brabant flamand.

Ces contacts ne sont pas limités dans le temps.

Vu l'importance de cette méthodologie, un film promotionnel présentant la méthode a été réalisé en collaboration avec le réseau (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

NOUVEAU

1.3. Supervision pour les médecins généralistes

Le projet pilote de supervision de Médecins généralistes intitulé 'ateliers de clinique psychiatrique' a démarré au cours du premier semestre. Ce projet a été élaboré en collaboration avec l'Intergroupe bruxellois (IGB) de la Fédération des Maisons Médicales (FMM), la Fédération des Services de Santé Mentale Bruxellois (FSSMB) et le SSM du Service Social Juif."

Les médecins sont intéressés de se concerter avec des psychiatres concernant des situations qu'ils rencontrent dans leur cabinet, la dimension psychiatrique de certains patients pouvant être abordée à cet égard.

L'objectif de cette supervision est de mieux faire comprendre, par la connaissance, les problématiques psychiatriques aux médecins généralistes. Ceci peut conduire à une meilleure complémentarité entre le médecin généraliste et les intervenants du secteur de la santé mentale. Cette initiative peut également contribuer au développement d'une collaboration structurelle et d'une vision partagée en ce qui concerne la collaboration autour des problématiques psychiatriques.

Six sessions sont prévues dans le courant de 2017. Dans le premier groupe, 6 à 8 médecins ont régulièrement participé à cette réunion. Ils sont tous actifs dans une Maison médicale bruxelloise.

Une évaluation de ce projet sera réalisée par les différents partenaires afin de définir des pistes d'actions pour en améliorer les collaborations.

NOUVEAU

1.4 Coordination des soins pour les personnes sous statut d'internement

Les 2 projets agréés de soins psychiatriques à domicile (PsyCoT et Lila) développent, au sein du réseau HERMESplus, une concertation entre les prestataires de soins concernés et le client pour les personnes sous statut de "défense sociale". La méthodologie de concertation doit contribuer au processus d'intégration de personnes relevant de la Cour d'appel du Brabant flamand et de Bruxelles.

Un accord de coopération est conclu à ce sujet entre HERMESplus, CGG-Brussel (Lila) et Initiative Antonin Artaud (PsyCoT).

La méthodologie utilisée pour la coordination de soins est illustrée dans un fragment de film (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

2. SOINS MOBILES DE CRISE ET SOINS MOBILES AU LONG COURS (fonction 2)

Accueil téléphonique et intervention mobile TANDEmplus

La suite du financement de cette activité a suscité pas mal d'inquiétudes ces derniers mois.

Fin 2016, l'autorité fédérale a décidé de maintenir le financement de cette activité pour une durée limitée.

Une analyse statistique détaillée des activités sur les 3 dernières années a été réalisée, avec la publication d'une partie des résultats. L'analyse de ces données forme la base de la planification stratégique du réseau. Tant l'analyse détaillée que la publication d'une synthèse est disponible (promoteur@hermesplus.be).

La prolongation du financement pour 2018 sera demandée.

L'équipe mobile est actuellement composée de 6 ETP.

Nous sommes actuellement à la recherche d'une collaboration structurelle, tant auprès des partenaires du secteur des soins de santé mentale que des partenaires du secteur public. Nous poursuivons deux objectifs à cet égard. Un aspect prioritaire de cette forme de collaboration est de mieux informer les prestataires de soins de première ligne concernant les possibilités d'agir sur la base d'un modèle de soins orienté vers la communauté en cas de situations de crise auprès de personnes en souffrances psychiques. Cette forme de collaboration augmente la capacité de l'offre mobile et la qualité de l'intervention.

Vu l'importance de cette activité, un film promotionnel présentant la méthode a été réalisé (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

NOUVEAU

Nous sommes dans ce cadre en contact avec les 19 CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale. Concrètement, 4 CPAS sont disposés à désigner en leur sein des personnes de contact chargées d'organiser, dans le cadre de la fonction mobile, la

collaboration pour les habitants de leur commune respective. Ces personnes de contact peuvent participer aux réunions de direction de l'équipe mobile de TANDEmplus.

D'autres CPAS envisagent de participer à cette activité.

NOUVEAU

Nos contacts prévus avec des agents de quartier des zones de police situées dans le rayon d'action, se situent dans le prolongement de cette activité. Un premier contact est établi à cet effet dans le cadre des soins de proximité dans les quartiers "Diksmuide" et "Begijnhofwijk".

TANDEmplus ET L'URGENCE

TANDEmplus n'est pas suffisamment équipé pour intervenir via la fonction mobile en cas d'urgences psychiatriques. L'absence de fonction psychiatrique à part entière et la disponibilité limitée sont des éléments importants à cet égard. En cas d'urgences psychiatriques, nous ne pouvons que faire appel à nos partenaires résidentiels auprès desquels une hospitalisation est toujours possible. L'expérience nous a appris qu'il convient d'utiliser des formes d'action et des formes d'aide différentes pour les deux notions de "crise" et "d'urgence".

Soins de longue durée

HERMESplus part du principe, en ce qui concerne les soins de longue durée, que cette activité incombe aux centres de soins de santé mentale. Nous avons développé à cet effet lors de l'année d'activité précédente une brochure donnant un aperçu des centres de soins de santé mentale respectifs garantissant de tels soins aux personnes incluses dans leur rayon d'action.

La méthodologie utilisée pour les soins ambulants de longue durée est illustrée dans un fragment de film (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

Collaboration dans les soins de longue durée

Étant donné que les soins de longue durée sont proposés par plusieurs partenaires qui collaborent entre eux, le service psychiatrique (PAAZ) de l'hôpital Saint-Pierre et les principaux acteurs ambulants de la zone d'activités se rencontrent régulièrement depuis deux ans.

Ces réunions contribuent à la notoriété mutuelle, ce qui conduit à une orientation plus précise des personnes hospitalisées, ou de celles qui doivent l'être.

Le lieu des rendez-vous varie. La réunion a chaque fois lieu chez un autre partenaire.

15 organisations sont impliquées.

NOUVEAU

Ce groupe de prestataires de soins se lance également dans la vidéoconférence. Le but est d'arriver ainsi à une forme de communication plus efficace aux moments où une concertation rapide et simultanée entre plusieurs prestataires de soins, est nécessaire. Pour diverses raisons, le succès de cette méthodologie est variable.



3. RÉHABILITATION – CONVALESCENCE – INCLUSION SOCIALE (fonction 3)

Jobcoach

Le réseau dispose d'un job coach actif au sein de l'ASBL L'Equipe. Après 3 ans, il apparaît que cette activité intéresse de nombreux utilisateurs, mais que l'on rencontre des problèmes pour mettre les candidats en contact avec des employeurs. Pour un reporting complet à ce sujet, voir la lettre d'information n° 13.

NOUVEAU

Job hunting

Le réseau se concerte actuellement avec des +organisations du secteur marchand et non marchand pour développer la fonction de "job hunting", en complément de la fonction de "job coach".

Ceci devrait conduire au développement de relations durables avec des employeurs dans le cadre de l'occupation de personnes en souffrances psychiques qui souhaitent reprendre un travail régulier. Nous examinons actuellement avec un partenaire de Flandre la manière dont il est possible de mettre le savoir-faire existant à la disposition du réseau.

Développement d'une offre d'activités commune

Des soins orientés vers la communauté signifient également que les fonctions de "Contact" et d'"Activité" sont suffisamment développées et bénéficient de l'attention nécessaire. Bruxelles dispose de plusieurs organisations qui sont ou ne sont pas subventionnées ou agréées. Ce que font ces organisations, et quelle est la vision sous-jacente à cet égard, est expliqué dans deux petits films (voir www.hermesplus.be - accueil - VIDEO).

NOUVEAU

Programme commun

Dans le cadre de la collaboration entre les partenaires de HERMESplus et du Clubhouse Brussels (pour plus d'infos, voir lettre d'information n° 8), des contacts sont actuellement établis en ce qui concerne la réalisation d'un aperçu régulier des activités qui sont proposées à divers endroits (centres de jour, centres d'activités, lieux de rencontre accessibles à tous...). Cet aperçu doit conduire à une publication qui fera l'objet d'une distribution et qui figurera également sur le site web de HERMESplus.

Une fois que les contacts mutuels auront été établis et que le concept existera, le Clubhouse Brussels sera sans doute chargé des mises à jour périodiques de cet aperçu.

4. HABITATS SPÉCIFIQUES (fonction 5)

Fonction 'Respite'

Une fonction 'Respite' et/ou 'Time out' est l'une des fonctions que nous souhaitons développer en collaboration avec nos partenaires. Seuls des voyages d'étude et des contacts exploratoires ont eu lieu à ce jour.

Les modèles sur lesquels nous nous basons sont les "Respite houses" en Angleterre, les "Zorghotels" aux Pays-Bas et les "Salute santementale" en Italie.

Nous examinons, en concertation avec les autorités, la possibilité d'organiser une telle activité dans un environnement modérément réglementé.



5. COMMUNICATION

Réseautage

Le réseautage ne se limite pas à la collaboration.

Les réseaux accordent également de l'attention au partage d'informations, au développement et au partage de connaissances, au partage de moyens, etc. en vue de prendre des initiatives dans un cadre modérément réglementé afin ainsi de combler les besoins des individus.

Vu les diverses compétences - souvent complémentaires - des diverses autorités, il n'est pas toujours facile d'arriver à une harmonisation dans le contexte bruxellois.

6. FORMATION

NOUVEAU

Faire connaissance - projet SWITCH

La possibilité de faire un stage d'échange auprès des partenaires, est lancée pour toutes les fonctions. À cet égard, les stagiaires peuvent participer pendant plusieurs jours aux activités d'une autre organisation. Ceci doit permettre de mieux comprendre les possibilités et limites des uns et des autres, et contribuer à une meilleure orientation (cf. lettre d'information n° 16).

NOUVEAU

Partager des connaissances - Video's

Plusieurs vidéos ont été réalisées l'année passée, décrivant et montrant quelques méthodologies dans le domaine des soins ambulants. Le but est de réaliser un transfert d'informations rapide et complet.

Ces fragments sont courts (3 minutes) et reflètent l'essence même de l'activité.

8 fragments de film ont été réalisés autour des thèmes suivants :

- Accueil téléphonique et Intervention de crise,
- Détection précoce et Intervention précoce en cas de psychose,
- Psychologues de première ligne,
- Initiatives accessibles à tous,
- Activité de jour,
- Réfugiés mineurs et Traumatisme,
- Concertation,
- Soins ambulants de longue durée.

D'autres thèmes seront présentés de cette manière.

Le but est également de mettre ces fragments à la disposition d'écoles et de centres de formation. Les vidéos sont disponibles sur le site web de HERMESplus.



NOUVEAU **Développement des connaissances**

Plusieurs après-midis de débat seront organisés dans le courant de cette année et de l'année d'activités prochaine.

Les thèmes suivants seront probablement abordés :

- Crise et urgence
- Soins orientés 'quartier'
- Soins de longue durée
- Adolescents et jeunes adultes
- Psychiatrie et société
- Soins et sécurité

Partage de moyens

HERMESplus dépend depuis le début du partage de moyens et ce, aussi bien au niveau des moyens personnels que des moyens infrastructurels et logistiques.

HERMESplus a des partenaires qui sont subventionnés par les différentes autorités (CoCoF, Commission communautaire flamande, Communauté flamande, CCC, SPF, INAMI) et qui, en plus de collaborer entre eux, prennent également des initiatives propres en vue de décloisonner les compétences.

ASBL HERMESplus - Rue du Grand Hospice 10 - 1000 Bruxelles
www.hermesplus.be - promoteur@hermesplus.be